

Paris, le 14/09/2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les Départements de France totalement impliqués dans Paris 2024

L'Assemblée des Départements de France se réjouit de la décision du Comité International Olympique (CIO) qui a annoncé officiellement le choix de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Attachés aux valeurs sportives, citoyennes et humaines véhiculées par l'Olympisme, les Départements ont largement soutenu le projet Paris 2024. Ils s'étaient d'ailleurs engagés aux côtés de Bernard Lapasset, Co Président du Comité de candidature Paris 2024 à l'occasion du congrès de l'ADF dans la Vienne en octobre dernier.

C'est une grande victoire pour la France et particulièrement pour les 12 Départements qui vont accueillir une discipline Olympique et Paralympique. La Seine-Saint-Denis sera fortement concernée avec plusieurs sites de compétition dans le Département et l'hébergement des délégations internationales au sein du village olympique.

#### A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.